Mairie de Chézery-Forens 27, place de la mairie 01410 CHEZERY-FORENS Tél : 04-50-56-90-31

Mail: chezery@chezery.fr, Site internet: www.chezery.fr

CONSEIL MUNICIPAL

Compte rendu sommaire de la séance du lundi 13 mars 2023

<u>Etaient présents</u>: MM. BARRAS Olivier, BLANC Jean-Marc, COTTIER Boris, EVRARD Franck, Mme GALOT Cécile, MM. LECHARTIER Marc-Antoine, MERMILLON Éric, Mme POCHET Eliane, MM. TOURNIER Frédéric, VUAILLAT Bernard.

Secrétaire de séance : M. COTTIER Boris.

La séance est ouverte à 18 heures 30.

1) Approbation du compte rendu du Conseil du 30 janvier 2023

Le compte rendu est approuvé à l'unanimité.

2) Revue commissions communales et intercommunales

2.1) Bois et Forêts -

Mail reçu par Frédéric Tournier concernant les parcelles 19 et 3. Le courrier va être transmis à la mairie.

2.2) CCAS -

Le budget a été voté. La livraison des repas à Georges MOINE a été arrêtée par la mairie à la demande de la famille qui a mis elle-même en place une fourniture et un suivi de ses repas. Eliane POCHET attire l'attention des conseillers sur le fait qu'elle a des doutes sur la bonne distribution des repas. Il est demandé à chacun d'être attentif à cette situation, la mairie n'ayant aucun levier en l'état.

2.3) Travaux -

Etage Epicerie : cela suit son cours, la chape a été coulée et le carrelage sera posé dans 5 semaines. Garage Station-Service : La fosse septique a été comblée. Une conduite d'évacuation des eaux de pluie a été créée et le raccordement au réseau est finalisé. Des travaux de mise aux normes de la station-service sont également programmés.

L'entretien sera désormais à la charge du gérant, un avenant au bail va être établie dans ce sens.

2.4) Fleurissement –

Le département de l'Ain est en restriction d'eau pour l'arrosage. La mairie a demandé aux membres du fleurissement de planter davantage de plantes vivaces.

2.5) Ressources Humaines -

Un agent technique est toujours en processus de recrutement.

2.6) Syndicat d'Energie –

Il y a un problème de compréhension sur l'estimation des consommations électriques pour l'année 2023. Marc Antoine LECHARTIER demande à Franck EVRARD de chercher des informations afin d'avoir une meilleure vision.

3) <u>Compte Administratif et Compte de Gestion 2022, Affectation des résultats 2022 et Budget Primitif 2023</u>

Compte administratif 2022:

Dépenses de fonctionnement : 578 516.91 €
Recettes de fonctionnement : 964 064.23 €
Dépenses d'investissement : 929 634.47 €
Recettes d'investissement : 1 050 320.84 €

Monsieur le Maire s'étant retiré, le Compte Administratif est approuvé à l'unanimité.

Compte de gestion de la Trésorerie 2022 : identique au Compte Administratif, il est adopté à l'unanimité.

Affectation du résultat de fonctionnement 2022 : L'excédent de fonctionnement d'un montant de 385 547.32 € est affecté pour sa totalité en investissement sur 2023.

Budget 2023:

Marc Antoine LECHARTIER présente les centres de couts et explique quelles sont les dépenses et recettes de la commune tant en investissement qu'en fonctionnement.

Section de fonctionnement : Dépenses : 669 326.40 € - Recettes : 867 469.00 € La commune a donc un excédent de 138 142.60 € en fonctionnement qu'elle transfère en investissement.

Section d'investissement : Dépenses : 964 604.26 € - Recettes : 964 604.26 € Après débat, le budget ne fait l'objet d'aucune remarque particulière, il est voté à l'unanimité.

Fixation des taux d'imposition 2023 : Statu quo par rapport à 2022, adopté à l'unanimité.

4) Délibérations

Tarif concessions cimetière pour une durée de 30 ans : Le prix d'une case au columbarium est actuellement de 200 € et 80 € pour une concession terrain. Compte tenu du coût pour 1 colombarium avec 6 emplacements (environ 4 000 €), il est proposé de réfléchir à une augmentation de tarif soit 400 € pour une case au colombarium et 200 € pour une concession terrain au cimetière. Ce point sera discuté ultérieurement.

Convention bibliothèque : Il est proposé de reconduire la convention avec le Département. Accord à l'unanimité.

Loyers épicerie bar: Le bail a été signé début février mai le bar ouvrira que le 14 mars et l'épicerie début avril. Il est proposé d'exonérer le loyer avant l'ouverture. Le montant de l'exonération sera calculé au prorata temporis. Accord à l'unanimité.

Plan de Gestion de la Forêt Communale :

Présentation et adoption du plan de gestion - période 2022-2041.

Le Conseil délibère pour demander au Préfet le transfert à titre gratuit des biens des sections de Chézery et de Forens à la Commune de Chézery-Forens.

Demande de subvention de l'amicale des jeunes : Il est proposé d'allouer 200 € à l'amicale des jeunes. Accord à l'unanimité.

Marché GONCET – Salle Polyvalente Etage Epicerie : Le marché initial est de 48'000 € TTC. Il est proposé un avenant de 2'664.29 € TTC de dépenses supplémentaires. Ce montant prévoit l'installation de 2 radiateurs supplémentaires. Accord à l'unanimité.

5) Questions et courriers divers

Accès aux soins infirmiers : Mme Caroline VAN DAMME a souligné la difficulté d'accès aux soins par un article diffusé sur journal de la Tribune Républicaine.

La Commune possède des locaux vacants en cours de réalisation à l'étage du bâtiment de l'épicerie et propose de mettre ces espaces à disposition en vue d'une installation future.

Il est convenu d'appeler M. Gilles MOINE, correspondant de la Tribune Républicaine pour lancer une démarche de propositions.

Tour de table : Aucune demande spécifique

Le prochain conseil est programmé le 24 avril à 18h30. La séance est levée à 20 heures 15.

Le Maire, Bernard VUAILLAT

Le secrétaire de séance, Boris COTTIER

